



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ALERTE sécheresse

Les rivières et les nappes souterraines sont fragiles.  
Afin de protéger la ressource, chacun est appelé  
à réduire sa consommation en eau.

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise



*Tous ensemble,  
économisons l'eau !*



Interdiction de laver les  
façades, les toitures, les terrasses,  
les voiries, les trottoirs et  
les véhicules sauf dérogation\*



Interdiction d'alimenter tous  
les étangs et les plans d'eau



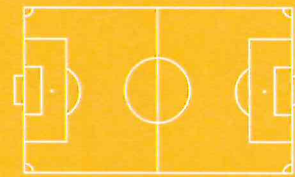
Interdiction d'arroser les  
pelouses, les massifs fleuris, les  
jardins, les plantes en pots, les  
arbres et arbustes de 10 h à 18 h



Interdiction de remplir  
les piscines privées  
sauf travaux



Interdiction d'alimenter  
les fontaines, les pièces d'eau  
et les jeux récréatifs,  
en circuit ouvert



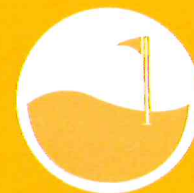
Interdiction d'arroser les  
terrains de sport, les stades  
et espaces arborés publics de  
10 h et 18 h sauf dérogation\*



Réduction des quantités d'eau  
pour les cultures agricoles :  
arrêt 24 h ou réduction -20 %  
sauf dérogation\*



Respect des prescriptions de  
sobriété et de rejet à usage  
industriel



Interdiction d'arroser  
les terrains de golf  
de 8 h et 20 h

\* L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département  
et sur [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)

